

Qui est la CPTS Bagneux ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Bagneux est une association loi 1901 constituée par et pour les professionnels de santé de la ville de Bagneux. Elle a été initiée en 2021.

Reconnue et validée par l'ARS et la CPAM, l'association a pour but de remplir des missions de service public telles que l'amélioration de l'accès aux soins, des parcours, de la prévention, de la qualité et de la pertinence des soins, de l'accompagnement des professionnels ainsi que de la gestion des crises sanitaires.

Informations utiles

Filière d'accès
à un médecin traitant

01 88 84 13 33

contact@cptsbagneux.org

Service d'Accès aux Soins
non programmés (SAS92)

15

Numéro gratuit, 7j/7, 24h/24



<https://cpts-bagneux.fr>



CPTS
BAGNEUX

L'accès à la santé, un droit pour chacun.e

- Un accès au médecin traitant facilité
- Un accès aux urgences identifié

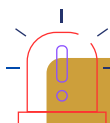
LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
DE LA CPTS BAGNEUX SE
MOBILISENT

<https://cptsbagneux.fr>



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun





En cas d'urgence vitale contactez

le 15 ou 112

(Douleur thoracique, hémorragie, blessure grave, choc physique, trouble neurologique brutal, urgence psychiatrique)



Vous habitez sur la commune de Bagneux ?
Contactez la CPTS-Bagneux pour vous aider à vous orienter vers un médecin traitant.



1

2 Vous recherchez :

3

Un accès à un médecin traitant référent

Pour être en bonne santé, il est crucial de prendre soin de son corps, de son équilibre mental et de son insertion sociale.

Un suivi régulier avec un médecin traitant permet de prévenir et de détecter précocement les problèmes de santé, vous orientant vers **les soins nécessaires tout au long de votre vie.**



4

Vous avez besoin de consulter un médecin pour une **prise en charge complète** tout au long de votre vie (physique, psychologique, sociale).

Vous n'avez **PAS ou PLUS de médecin traitant référent** pour votre suivi au long cours.

5

Contactez le :

01 88 84 13 33

contact@cptsbagneux.org



6

Vos informations seront transmises et analysées par un membre de la CPTS BAGNEUX.

Vous serez recontacté et orienté vers un **médecin traitant référent** près de votre domicile.

3

Un accès aux soins non programmés

La plupart des **urgences ressenties** (fièvre, cystite, douleur aiguë, crise d'angoisse...) peuvent être prises en charge par les **médecins de ville.**



4

Vous avez besoin de consulter un médecin pour une urgence ponctuelle, non programmée et non vitale, nécessitant une prise en charge rapide, sous 48h.

Contactez votre médecin traitant. Si celui-ci n'est pas disponible (plus de disponibilités, nuit, week-end, jour férié) ou que vous n'avez pas de médecin traitant.

5

Contactez le

15

Numéro gratuit, 7j/7, 24h/24



6

L'équipe du **SAS 92** (Service d'Accès aux Soins non programmés) analysera votre besoin et les moyens pour y répondre au plus près de votre domicile :

- vers le Centre Médicale de Garde
- vers un médecin généraliste de disponible